

Pour le remplacement des expérimentations animales
par de nouvelles méthodes substitutives

Règlement du concours d'affiche 2010

Me ressemble-t-il vraiment ?
Gleicht es mir wirklich ?
Ma mi assomiglia davvero ?



1. Objet du concours

La Ligue suisse contre la vivisection (LSCV) lance un concours ouvert à toutes et à tous.

Le but du concours est de réaliser une ou plusieurs affiches pour la campagne d'affichage SGA sur la voie publique qui se déroulera en Suisse romande et en Suisse alémanique du 19 mai au 02 juin 2010.

1200 affiches au format F4 (89,5x128 cm) et F12 (268,5x128 cm) seront affichées dans les cantons de Zurich, Bâle, Berne, Vaud, Genève, Fribourg, St Gall, Valais, Neuchâtel, et Argovie.

2. Objectif du concours

La campagne d'affichage vise à informer la population sur le thème de l'expérimentation animale et des nouvelles méthodes de recherche pouvant remplacer les animaux pour la recherche médicale.

L'affiche peut représenter la souffrance des animaux lors d'expériences, le danger pour la santé humaine que représentent certaines expérimentations animales, l'intérêt pour la recherche médicale d'utiliser des modèles d'études plus fiables et performants que ceux ayant recours aux animaux (plus d'informations sur www.lscv.ch/pages/news/concours_fr.html).

3. Déroulement du concours

Les participants envoient une copie de leur projet d'affiche F4 imprimée au format A3. Doit également être joints à l'envoi, la copie du règlement dûment remplie, daté et signé, ainsi que le projet décliné en version F4 et F12 sous forme de fichier informatique respectant les conditions suivantes :

Affiche F4 - Format du fichier : 245 x 350 mm + 5mm fond perdu

Affiche F12 - Format du fichier : 470 x 224 mm + 5mm fond perdu

Résolution des images à 100% : 355 dpi

Mode colorimétrique : Quatre couleurs (quadrichromie) maximum.

Les textes doivent être vectorisés et disposés sur un calque différent de l'image.

Logiciels utilisables : In design, Xpress, Illustrator, Photoshop

4. Présentation des projet

En vue d'être exposés, les projet d'affiche A3 doivent parvenir au Jury collés sur un support cartonné, coupé franc bord. Le nom et l'adresse du participant doivent figurer au dos du projet

Chaque participant peut proposer une version française et allemande d'un même projet.

5. Critère de conception

Le projet traite librement du sujet décrit au point 2.

Le projet devra obligatoirement intégrer au bas de l'affiche la mention «Campagne d'affichage pour le remplacement des expérimentations animales par de nouvelles méthodes substitutives» et les coordonnées de l'organisateur: «Ligue suisse contre la vivisection - C.P. 148, 1226 Thônex - infos:T 022 349 73 37 - admin@lscv.ch - www.lscv.ch - CCP 12-2745-6».

6. Garantie d'originalité

Par leur participation au concours, les participants certifient être propriétaire des droits du matériel fourni et ne pas s'être inspiré d'une œuvre déjà existante pour réaliser leur projet.

7. Remise des projets

Les projets d'affiches et annexes doivent parvenir au plus tard le 15 mars 2010 à l'adresse suivante :
Ligue Suisse contre la vivisection
CP 148
CH - 1226 Thônex

Les projets réceptionnés après le 15 mars 2010 ou sans copie du présent règlement signé ne seront pas pris en compte. Les projets reçus ne sont pas retournés à leurs auteurs mais peuvent être récupérés dans un délai de trois mois à l'issue de la remise des prix mentionnée au point 9.

8. Sélection des projets

Le jury sera réuni en mars 2010 pour choisir

- a) le gagnant de l'affiche diffusée en français ;
- b) le gagnant de l'affiche diffusée en allemand.

Le jury peut choisir la même affiche déclinée dans les deux langues.

Si nécessaire, l'affiche retenue doit pouvoir subir de légères modifications. L'auteur s'engage à les réaliser selon les indications de l'organisateur et dans les délais convenus par lui.

En cas de non respect de l'une de ces clauses, un nouveau gagnant peut être désigné.

9. Résultats

Les gagnants des premiers au troisièmes prix sont avisés par écrits.

La remise des prix pour les affiches francophones aura lieu à Genève le mercredi 24 mars 2010, à la Galerie ANIMISTespace, rue Louis-Aubert 4, 1206 Genève. Ouverture de l'exposition dès 18h00, remise des prix à 19h00. La remise des prix pour les affiches alémaniques aura lieu à Zurich le mercredi 31 mars 2010, au centre culturel Kunstraum Walcheturm, Kanonengasse 20, 8004 Zürich. Ouverture de l'exposition dès 18h00, remise des prix à 19h00.

10. Jury

Le jury est composé de représentants de la LSCV. Sa décision est sans appel.

11. Prix

Pour l'affiche francophone et alémanique,

Le premier prix est de Fr 3'000.-

Le deuxième est de Fr. 1'000.-

Le troisième est de Fr 500.-

Le premier prix comprend l'obligation d'effectuer les retouches nécessaires à l'édition de l'affiche. Les nominés cèdent leurs droits sans restriction de durée pour une utilisation de leurs affiches sous diverses formes (autocollants, affichettes et autres reproductions) par les organisateurs.

12. Règlement

Le règlement du concours et ses annexes sont mis en ligne depuis le 1er décembre 2009 sur le site internet de l'organisateur et peut être téléchargé à l'adresse suivante :
www.lscv.ch/pages/news/concours_fr.html

13. Contestation

En cas de litige lié au présent concours, le for juridique est le canton de Genève

.....
J'ai pris connaissance du règlement et en accepte les termes


Nom :

Prénom :

Adresse :

Lieux, date :

Signature



Me ressemble-t-il vraiment ? Gleicht es mir wirklich ? Ma mi assomiglia davvero ?



Les résultats issus d'expériences sur les animaux sont à l'origine d'effets secondaires graves lors d'administration de médicaments à des patients humains. Ces effets secondaires n'ont pourtant pas été décelés lors des études effectuées sur des souris, chiens ou singes. Comment s'en étonner ? L'animal n'est pas le modèle biologique de l'homme !

Il faut donner à la recherche médicale les moyens de développer des outils de recherche modernes et novateurs, permettant d'étudier des maladies sur des modèles substitutifs, comme les modèles cellulaires et tissulaires humains ou bioinformatiques.

Grand concours d'affiche

Participez à notre concours et créez l'affiche de notre prochaine campagne d'affichage sur la voie publique.
Pour une recherche médicale moderne et responsable.

Die Ergebnisse von Tierversuchen führen zu schwerwiegenden Nebenwirkungen, wenn menschlichen Patientinnen und Patienten Medikamente verabreicht werden. Die entsprechenden Nebenwirkungen waren aber im Rahmen der Experimente, die an Mäusen, Hunden oder Affen durchgeführt wurden, nicht feststellbar. Dies ist jedoch nicht weiter erstaunlich. Schliesslich stellt das Tier kein biologisches Modell des Menschen dar.

Die medizinische Forschung muss über die Mittel verfügen, um moderne und innovative Forschungsinstrumente zu entwickeln. Diese sollen es erlauben, Krankheiten im Rahmen von Ersatzmethoden wie menschlichen Zell- und Gewebemodellen oder bioinformatischen Ansätzen zu untersuchen.

Grosser Plakatwettbewerb

Nehmen Sie an unserem Wettbewerb teil und gestalten Sie das Plakat für unsere nächste öffentliche Plakatkampagne. Diese steht ganz im Zeichen einer modernen und verantwortungsbewussten medizinischen Forschung.

I risultati ottenuti tramite gli esperimenti sugli animali sono all'origine di effetti secondari gravi al momento della somministrazione di farmaci a pazienti umani. Questi effetti secondari non sono stati individuati nel corso degli studi svolti su topi, cani o scimmie. Ma c'è veramente da stupirsi? L'animale non è il modello biologico dell'uomo !

Dobbiamo dare alla ricerca medica i mezzi di sviluppare strumenti di ricerca moderni ed innovativi, che consentano di studiare le patologie su modelli sostitutivi, come i modelli cellulari e tissulari umani o bioinformatici.

Grande concorso per il nostro manifesto

Partecipate al nostro concorso e ideate il manifesto della nostra prossima campagna nazionale pubblica.
Per una ricerca medica moderna e responsabile.